Reclassement professionnel

Par Maiode	
Bonjour,	

Je suis en reclassement professionnel pour raisons médicales dans une communauté d'agglomération.

J'ai commencé une période d'immersion de 3 semaines du 29 août au 16 septembre, qui s'est prolongée en période d'essai de 3 mois (jusqu'au 15 décembre).

J'ai eu des désagréments avec la RH qui suit le dossier de reclassement car elle m'imposait une lettre de rétrogradation (étant B et le poste lui en C). J'ai fait appel aux syndicats qui ont contacté le DGS qui a donné comme décision qu'il n'y aurait plus de demande de rétrogradation et qu'il était possible pour un agent de rester B dans sa filière tout en faisant des missions d'agent de catégorie C dans une autre filière.

Bref un problème de résolu (je ne contacte pas le forum pour ce sujet mais le suivant), mais qui a engendré un autre problème. Le service où je fais actuellement ma période d'essai, a mal pris que je fasse appel aux syndicats... Et pour d obscures raisons (dont l'obtention du concours par d'autres collègues dans cette filière) m'annonce que je ne suis plus sur ce poste, pourtant vacant, et que ma période d'essai de 3 mois est renouvelée mais ailleurs.

Là où je me pose des questions c'est concernant les dates. Ma période d'essai reprend officiellement à partir du 9 janvier. Sauf que j'ai travaillé et travaille toujours sur le poste et dans ce service depuis le 15 décembre et jusqu'au 8 janvier. J'y ai rempli la fiche de poste (accueil au public, animations, fermeture...).

Je me demandais à quoi correspond cette période latente, est elle légale? Ai-je une marge de man?uvre au niveau du service pour avoir assuré durant cette période?

Dans l'attente de votre réponse Je vous remercie